

LA CFDT SONNE L'ALARME : TROP D'ALERTE IGNORÉES,  
TROP DE DÉCISIONS ABSURDES !

Depuis des mois, la CFDT alerte sur les dangers qui menacent la filière viticole.

Nous avons multiplié les interventions, dénoncé les aberrations, interpellé le Directeur Général... Rien n'y fait. L'administration persiste et signe dans une politique qui met en péril la solidité juridique des contrôles, la stabilité des services et l'avenir de la filière.

## DERNIÈRE NOUVEAUTÉ UBUESQUE, LA "SIMPLIFICATION" DU STOCKAGE EA

Désormais, les viticulteurs pourront stocker où bon leur semble, sans contrainte claire.

Résultat, lors des contrôles, nous devons courir après des stocks éparpillés sur plusieurs sites, perdant un temps précieux et nécessitant davantage d'effectifs.

Une simplification pour qui ? Certainement pas pour les agents !

Une fois de plus, personne n'a jugé bon de consulter ceux qui seront en première ligne pour gérer cette nouvelle usine à gaz...



## UN NAUFRAGE ANNONCÉ : QUAND LA DOUANE SE LAISSE DICTER SES RÈGLES

Plutôt que d'imposer un cadre réglementaire clair et fiable, la Douane s'acharne à se laisser piloter par les interprofessions et les ODG.

Le résultat ?

- Un maquis réglementaire illisible : des normes qui se contredisent et des consignes qui changent au gré des pressions extérieures.
- Des contrôles vidés de leur substance : avec des procédures de plus en plus fragiles juridiquement, la moindre contestation risque de se solder par un échec (voir l'arrêt du TA d'Orléans sur la complantation).
- Une administration incapable de tenir un cap : la viticulture, pourtant présentée comme un « axe stratégique », est en réalité une priorité sacrifiée sur l'autel des réductions d'effectifs et des fusions de services.



VITICULTURE,  
MARS 2025



## À LA DG, C'EST LA BÉRÉZINA !

Si on voulait torpiller la filière et tout transférer au privé, on ne s'y prendrait pas autrement !

- Les chefs de services ne se parlent pas.
- Les normes s'accumulent sans cohérence.
- Les agents en sous-effectif sont noyés sous des réglementations toujours plus complexes, venues de Bruxelles ou des réformes du CIBS, à appliquer d'ici le 1er juillet 2025.

## LES VITICULTEURS EUX-MÊMES DEMANDENT AUTRE CHOSE

Les professionnels n'en peuvent plus de ce chaos.

Ils réclament de la lisibilité, de la stabilité, des interlocuteurs clairs et des décisions qui tiennent la route.

**Ils ne demandent pas des textes flous et interprétables à l'infini, ni un cadre mouvant dicté par des intérêts extérieurs !**

Au lieu d'entendre cette demande légitime, l'Administration s'entête dans son bricolage réglementaire et pousse encore un peu plus la filière dans l'incertitude et la contestation.

## LA CFDT EXIGE UN CADRE CLAIR, UNE DOCTRINE ASSUMÉE, UNE DOUANE QUI TIENNE SON RÔLE !

- Nous refusons d'être réduits à des exécutants d'une réglementation fantôme, écrite par d'autres et impossible à appliquer sereinement.
- Nous exigeons un positionnement clair de l'administration, une doctrine assumée et un cadre de travail qui respecte les agents autant que les professionnels.
- Nous demandons que la Douane reprenne la main, avant que la filière ne soit totalement livrée à la dérive !

**L'heure n'est plus aux demi-mesures : la CFDT Douane reste mobilisée pour défendre nos missions et notre expertise !**

